

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 octobre 2024

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le 24 octobre à 18 Heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier COULON, Maire.

Etaient présents : M. Olivier COULON, M. François DECOOPMAN, Mme Nathalie ALEXANDRE, M. Régis VAN DE KERCKHOVE, M. Sébastien LENOIR, Mme Aurélie MARECHAL, Mme Laetitia WATTIER, M. Pascal MARECHAL, formant la majorité des Membres en exercice.

Absents : M. Nicolas DESANDERE ayant donné pouvoir à Mme Laetitia WATTIER
M. Axel VAN LOOY ayant donné pouvoir à M. Sébastien LENOIR
M. Serge MINERVINI, M. Vincent FORTIN et Mme Nelly VEGA absents excusés.

Madame Aurélie MARECHAL a été élue secrétaire de séance.

N° de la délibération	Objet	Décision
2024-51	Démission de Monsieur Vincent FORTIN de sa fonction d'adjoint au Maire Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Décide de la suppression du poste d'Adjoint vacant.	FAVORABLE à l'unanimité
2024-52	Amortissement Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Décide d'amortir sur 5 ans les subventions au Syndicat d'Electricité pour un total de total 4 946.55€	FAVORABLE à l'unanimité
2024-53	Budget 2024, Décision Modificative n°1 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Décide de modifier les inscriptions budgétaires de l'exercice 2024 comme suivant : <u>En section de fonctionnement, en dépenses</u> Article 681 + 989.31€ <u>En section d'investissement, en recettes</u> Article 280415342 + 989.31€ Le Budget sera donc en section de fonctionnement, en suréquilibre de 29 916.77€, et en section d'investissement en suréquilibre de 4 762.68€	FAVORABLE à l'unanimité
2024-54	Renouvellement du contrat de notre agent technique Le conseil municipal après en avoir délibéré, Décide à l'issus de la fin du contrat Parcours Emploi Compétences de l'agent technique, de le nommer stagiaire sur le poste d'Adjoint technique à 35h hebdo qui est vacant.	FAVORABLE à l'unanimité
2024-55	Délibération du rapport triennal sur l'artificialisation des sols Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Adopte le rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols	FAVORABLE à l'unanimité
2024-56	Syndicat d'Energie de l'Oise – Rapport d'Activités 2023 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Prend acte du rapport d'activités 2023 du Syndicat d'Energie de l'Oise.	FAVORABLE à l'unanimité
2024-57	Présentation d'un projet d'aménagement sur la parcelle communale du 12 grande rue Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Décide de recevoir un représentant du bailleur afin de répondre aux différentes questions et d'organiser une réunion publique afin de pouvoir présenter ce projet aux habitants.	FAVORABLE à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier COULON**